



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF285-1 - Décès du locataire et abandon du logement

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

## Public

- Professionnels de l'immobilier (titulaire de la carte professionnelle, responsable d'agence ou de service, négociateur en location, gestionnaire locatif).
- Avocat, juriste d'entreprise...

## Objectifs pédagogiques

Déterminer les conséquences juridiques du décès ou de l'abandon du logement par le locataire.  
Appliquer les procédures légales pour sécuriser la gestion et limiter les risques.

## Pré-requis

Aucun.  
Des connaissances générales en immobilier sont utiles.

## Programme

- 1 - Introduction.
  - Présentation du formateur et des participants.
  - Présentation de la séance et des objectifs.
- 2 - Décès du locataire : conséquences et gestion du bail.
  - Qui devient cotitulaire ?
  - Transmission du bail ou extinction du contrat.
  - Gestion du dépôt de garantie et des loyers dus.
  - Communication avec les héritiers et obligations de restitution.
  - Absence d'héritier ou héritiers renonçant.
- 3 - Abandon du logement.
  - Définition juridique de l'abandon du domicile par le locataire.
  - Procédures et rôle du juge.
  - Gestion des biens laissés sur place.



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : **Meelk**  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

- Restitution des clés et état des lieux après abandon.
- 4 - Conclusion & évaluation.
- Tour de table final.
  - Quiz de validation des acquis.

## Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Apports théoriques et pratiques, avec des mises en situation et cas pratiques.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Modalités et délais d'accès :

Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

## Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : [info@lyadis-immobilier.com](mailto:info@lyadis-immobilier.com)
- Téléphone : 04 81 65 63 15

## Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : **Meelk**  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE